FRC 5.26808 2

GSF
FRC
23512

DISCOURS

Prononcé dans le TEMPLE *de la* RAISON, *à Bruxelles, le Décadi, 10 Germinal de l'an 3e. de la République Française, une et indivisible,*

Par EMMANUEL PERÈS, *Représentant du Peuple, près les Armées du Nord et de Sambre et Meuse.*

CITOYENS,

Le 17 nivôse dernier, les Représentans du Peuple nos prédécesseurs disoient aux Belges dans une proclamation .... « la » République vous accordera les mêmes secours et les mêmes

THE NEWBERRY
LIBRARY

» indemnités qu'elle accorde à ses propres enfans dans l'intérieur. » à peine fûmes-nous rendus à notre poste pour les relever dans leur mission, que nous nous occupâmes des moyens d'acquitter cette promesse solemnelle, et c'est une vraie jouissance pour nous, que de vous annoncer aujourd'hui qu'ils sont remplis enfin ces engagemens contractés au nom du Peuple Français. Oui, vous allez voir s'élever au milieu de vous un code humain et bienfaisant, d'où vont couler comme d'une source pure sur les infortunés de toutes les classes des eaux salutaires qui les rendront à la vie, à la joie et au bonheur.

Nos premiers regards se sont tournés vers vous, laborieux habitans des campagnes, paisibles artisans des villes, chez qui réside le malheur sans murmure et la vertu sans ostentation. Nous avons calculé l'âge auquel vos facultés physiques vous empêchent de vous livrer au travail avec la même activité. Nous avons considéré les infirmités dont vous pouvez être atteints avant cet âge. Nous avons compté parmi vos enfans ceux dont les bras ne s'ouvrant qu'aux caresses paternelles, sont trop foibles encore pour partager vos fatigues et pourvoir à leurs besoins. Voilà, en peu de mots, sur quelles bases nous avons dressé l'échelle proportionnelle des secours que vous allez recevoir de la munificence d'une grande Nation.

Il est des Belges à qui leurs ancêtres ont transmis leur amour pour la Liberté, et qui, lorsqu'ils en virent flotter les premiers drapeaux en France, les suivirent spontanément, et se montrent aujourd'hui dans nos bataillons les plus chauds comme les plus intrépides défenseurs de la République. Seroit-ce se libérer envers des hommes qui donnent un si bel exemple à leurs Concitoyens,

que de leur payer la solde de chaque jour, que de leur assurer la pension attachée à leur retraite? non, sans doute : il falloit dédommager de leur absence ce père, cette mère dont ils devoient consoler les vieux jours, cette épouse dont ils devoient faire le bonheur, ces enfans dont ils devoient être l'appui, et jusqu'à ces collatéraux, qui, se trouvant sans parens, et dans un âge où ils ne peuvent s'en passer, avoient droit de compter sur les soins paternels d'un frère. Nous venons d'acquitter ces diverses obligations; et le voisin généreux qui a pris les armes pour notre cause, ne nous reprochera ni ingratitude, ni indifférence. Continuez-donc, braves soldats Belges, d'exterminer les tyrans, et de nous aider à fonder la plus grande comme la plus glorieuse des Républiques. Veillez sur la famille des Français qui fait le désespoir des despotes de la terre; et nous veillerons, avec la même sollicitude, sur celle qu'en partant vous laissâtes dans vos foyers.

Un troisième objet devoit fixer notre attention dans le projet de secourir le malheur, et de signaler la bienfaisance nationale : c'étoit de réparer les pertes que l'intempérie des saisons, les incendies, les débordemens des rivières, les naufrages, et en général tous les accidents majeurs et imprévus, pouvoient causer à la propriété. Les moyens de constater ces diverses pertes sont tracés dans les arrêtés que nous vous annonçons; et une somme considérable, à laquelle nous ajouterons encore, s'il est nécessaire, est déjà dans les mains des Administrateurs, pour être répartie entre ceux dont les réclamations seront trouvées légitimes. Ainsi, Belges, quoiqu'on nous peigne à vous comme des êtres immoraux, insociables, entièrement dégénérés depuis la révolution qui nous a faits libres, vous voyez que notre premier soin, en entrant sur votre territoire, fut de promettre de vous venger, pour ainsi

dire, des élémens, et d'adoucir jusqu'à vos chagrins domestiques. Vous voyez que le second est de tenir notre parole, et de vous traiter, non comme des adversaires, mais comme des Amis; non comme des étrangers, mais comme des Frères que nous desirerions conquérir à la grande famille et à la Liberté.--- C'est ainsi que nous répondons à nos détracteurs; et notre conduite sera toujours la même. A chaque mot d'attaque, une belle action; à chaque trait de calomnie, un acte de vertu. Demandez aux autrichiens ce qu'ils ont apporté sur notre sol, lorsqu'ils l'ont souillé de leur horrible présence, et ils vous répondront, ou nous vous répondrons pour eux... *le pillage et la mort.* Prononcez maintenant entre eux et nous, et prononcez vîte; car le moindre délai seroit une injure trop humiliante pour le Peuple Français.

Enfin, nous n'avons pas voulu être justes à-demi, et nous avons cédé sans résistance au sentiment phylantropique qui maîtrise nos âmes. Nous n'avons pas voulu de roi : aussitôt tous les rois se sont ligués contre-nous. La guerre, chez un Peuple humain, n'est qu'un état de défense. Mais la bonne défense commande souvent l'attaque, et nous avons attaqué. Les phalanges républicaines rompant toutes les digues, ont débordé de toutes parts; et, pareilles à des torrents, elles ont entraîné tout ce qui se trouvoit sur leur passage. Elles auroient desiré pouvoir distinguer, dans leur marche rapide, les possessions des tyrans et de leurs suppôts, de celles de l'homme de bien qui n'est esclave que par la force de l'habitude, afin de respecter celles-ci, et d'imprimer sur les autres leur horreur pour la tyrannie : mais la rapidité même de leur marche s'est opposée à cette distinction; et le bon Citoyen a souffert comme le mauvais; l'innocent peut avoir même payé pour le coupable. Cette séparation qui n'a pu s'opérer alors, nous venons la faire

aujourd'hui ; et nous promettons, au nom de la République, d'indemniser des dommages causés par ses troupes, quiconque ne sera pas convaincu d'avoir servi l'ennemi dans ses hostilités contre la France.--- Telle est la matière d'un quatrième Arrêté qui termine le code de Bienfaisance, monument éternel, et peut être unique dans l'histoire de la modération du vainqueur et de la justice du gouvernement populaire. Qu'on le déchire ensuite ce gouvernement élevé par le courage, basé sur la sagesse, et garanti par toutes les vertus ! qu'un Pitt, cet ennemi de l'humanité, ce plat valet d'un despote imbécille, le qualifie d'anarchique, le compare à la confusion, au cahos, et prétende qu'il est impossible à des puissances policées de traiter avec lui ! nous répondrons à Pitt et à tous ses adhérens : vous ne nous combattez que parceque nous combattons les préjugés sur lesquels s'étaye votre frêle grandeur ; vous prenez pour le cahos les débris des abus que nous avons renversés ; mais sachez que si nous avons différé d'en déblayer les avenues de la République, ce n'a été que pour châtier plus promptement votre audace ; que pour vous faire sentir plutôt ce que pèse le bras d'un Peuple libre que vous osez outrager. Si nous courbions la tête devant votre joug insolent, si nous voulions nous engager à recevoir encore les chaînes royales que nous avons brisées ; ah ! sans doute alors vous conviendriez que nous sommes capables de contracter. Mais, tyrans que vous êtes ! ne l'espérez pas ; non, ne l'espérez jamais. Une grande Nation, comme la nôtre, ne transige pas sur des droits aussi sacrés que ceux de son indépendance, et de sa souveraineté ; elle ne compose pas avec l'honneur (car les Nations ont aussi leur honneur qui vaut bien celui des rois), la Nation Française la juré, et elle ne faussera pas son serment. Vous la respecterez, ou elle aura disparu de dessus la face de la terre.

Mais, je reviens à mon objet dont m'écarte facilement la sainte indignation qui me possède, toutes les fois que je pense aux ennemis de mon pays. Avec l'Arrêté qui vient aux secours du pauvre, nous faisons concourir celui qui demande au riche le tribut annuel, qui doit servir aux dépenses publiques. Nous avons parcouru le quart de l'année 1795, et les contributions de 1794, ne sont pas encore assises. Elles seront acquittées, nous le savons, en monnoie Républicaine, et vous n'ignorez pas dans quelle proportion la malveillance ou la cupidité l'ont mise avec la monnoie métallique; il sembloit donc juste de hausser la masse de l'impôt dans la même proportion, afin de maintenir l'équilibre entre la recette et la dépense; mais, la révolution Française n'est qu'une série de sacrifices de la part des Républicains; ils feront encore celui-ci: il n'en est point qu'ils ne soient disposés à faire, plutôt que de contribuer eux-mêmes à l'avilissement du signe représentatif le plus solide et le mieux garanti qui ait jamais existé chez les nations. Eh! vous ne voyez pas, vous qui embrassez si légèrement le système abominable du décri de notre monnoie, que vous êtes les dupes des agioteurs et des fripons dont vous êtes entourés, ils vous disent, tout bas, que les assignats ne valent rien, et à quelques pas du lieu où ils vous tiennent ce perfide langage, ils vont en acheter pour de fortes sommes, avec lesquelles ils courent s'installer dans de superbes domaines en France. On connoît l'histoire de cet homme, qui, après avoir acheté des assignats pour dix mille florins, s'est rendu adjudicataire d'un bien qu'il a revendu pour des assignats, dont il a tiré ensuite en monnoie métallique, une somme triple de la première; voilà vingt mille florins de profit en moins de quinze jours; un tel homme n'en restera pas là, et je ne serois pas surpris d'apprendre qu'au bout de quelques mois, il est riche de plusieurs millions, ou qu'il est

devenu le plus grand propriétaire de la République. L'audace de ces agioteurs infernaux s'est accrue au point qu'on dit assez publiquement dans la Belgique à celui qui se présente pour acheter, qu'on ne vend plus pour des assignats. . . . On ne vend plus pour des assignats? est-ce donc ainsi qu'on prétend répondre au bienfait de l'arrêté du 22 Pluviôse, qui permet l'acquit en cette monnoie de la contribution militaire, et qui supprime le *maximum*? est-ce par cette confiance que vous reconnoissez celle que nous vous avons témoignée par cet acte de fraternité? prenez-y garde, Belges! vous connoissez la sévérité des Arrêtés contre quiconque refuse les assignats, ou cherche à faire deux prix; loin d'y porter atteinte, nous les maintiendrons dans toute leur force, et les ordres viennent d'être donnés, pour qu'ils s'exécutent rigoureusement; nous sommes justes envers vous, mais nous devons l'être aussi envers nous mêmes.

Douteriez-vous encore de notre justice et du desir que nous avons de posséder votre estime et votre amitié? plusieurs pétitions nous instruisent que vos parens, vos amis, ont pris la fuite, intimidés par la terreur qui couvroit la France du tems de l'exécrable Robespierre, ou appelés en pays étrangers par des relations commerciales, et qu'ils sont à la veille de voir leurs biens vendus pour fait d'émigration. Ces excuses peuvent être fondées vis-à-vis de quelques uns, mais elles sont notoirement inadmissibles à l'égard de plusieurs autres, dont les principes aristocratiques et la haine pour les Français, ne sont que trop connus; cependant, sans les distinguer, nous arrêtons qu'il est surcis à la vente des meubles et immeubles des Belges absens ou prétendus émigrés, et la vente est arrêtée; et le provisoire qui devrait être à notre avantage, est tout en leur faveur. Il nous reste maintenant à examiner

s'il peut y avoir des émigrés dans un pays conquis ? et si, dans le cas de la négative, la sûreté générale et l'intérêt de la République, peuvent se concilier avec la rentrée de tous les absens indistinctement ? nous apporterons à l'examen de ces deux questions, toute la franchise, toute la loyauté du peuple que nous représentons; et si elles peuvent être résolues à la satisfaction des Belges, nous partageons d'avance le plaisir qu'ils éprouveront à revoir une mère, un fils, un époux, un frère, une sœur, un tendre et fidèle ami, dont ils auront été momentanément séparés.

Belges, je ne cesse de vous étudier depuis que je suis au milieu de vous, et je crois vous connoître assez pour vous définir; vous êtes défians et soupçonneux, mais vous êtes bons; vous avez des préjugés que vous ne pouvez vaincre, mais vous êtes justes; la modération et la douceur vous gagnent et vous captivent, mais la violence vous indispose, et la tyrannie vous soulève; vous n'aimez pas l'Empereur, mais vous n'aimez pas davantage le Français : ou pour mieux dire, vous n'aimez ni le Français, ni l'Autrichien, ni l'Anglais, ni le Hollandais, parce que vous vous aimez trop vous-mêmes, et que l'apathie et l'égoïsme constituent essentiellement votre caractère. Le Français au contraire, depuis surtout qu'il a reconquis sa liberté, fuit cet état d'isolement et de solitude; plein du principe sacré que tous les hommes ont une souche commune, et que c'est dans la sociabilité et la communication, que consiste le vrai bonheur sur la terre, il se regarde comme une portion intégrante de l'immense famille dispersée sur le globe, et il voudroit se lier avec toutes les nations. Le tems n'est pas encore venu de jouir du touchant spectacle de la réciprocité dans les sentimens qui l'animent; mais le flambeau de la raison et de la philosophie, perce peu à peu les ténèbres des pré-

jugés et de l'ignorance ; et bientôt, les diverses barrières qu'éleva le despotisme, pour rendre les hommes étrangers aux hommes, achevant de s'écroûler, ils voleront dans les bras les uns des autres, étonnés de s'être respectivement ignorés pendant tant de siècles, en regrettant d'avoir connu si tard les douceurs des relations fraternelles et les charmes de l'amitié.

Ah ! comment cet heureux jour n'arriveroit-il pas ? entendez la Convention nationale fulminer sans-cesse contre ces hommes de boue et de sang, qui firent des playes si profondes à la patrie, entendez-la répéter dans tous ses décrets que la justice, les mœurs et la vertu, peuvent seules fonder un gouvernement libre, et voyez comme toutes ses opérations concordent avec ses principes.

En effet, Citoyens, la justice est la sauve-garde publique, et sans elle, la société ne seroit qu'une vaste forêt peuplée de brigands. J'en suis faché pour Athènes, cette cité fameuse par sa civilisation comme par ses lumières, elle écrivoit aux insulaires de Melos que de tout tems, le plus foible avoit cédé au plus fort, et que cette loi, aussi vieille que le monde, dureroit autant que lui ; malheureusement la première partie de cette lettre n'a que trop de fondement, parce que les hommes se sont toujours donné des chefs, dont l'ambition a créé la guerre qui n'est réellement que le droit du plus fort. Mais Athènes devoit-elle présumer assez mal de l'espèce humaine, pour prédire que ce droit existeroit toujours ? la France reclame contre cet outrage. Sur le frontispice de la République, comme sur celui du temple de Latone à Délos, sur les termes qui borneront son territoire, sur les portes des demeures des Citoyens, partout seront gravés en

caractères inéfaçables ces mots consolateurs : *rien n'est si beau que la Justice* ; et cette vérité, qui est en même tems la plus sublime des leçons, sera surtout profondément empreinte dans les cœurs. Qu'on vienne voir ensuite si l'on connoît en France le droit affreux de la force, et si le bonheur qui naît de la liberté est un être phantastique, comme le prônent les prédicateurs de la royauté et les apôtres du despotisme.

Citoyens, ce jour est consacré à l'héroïsme par le calendrier Républicain. L'héroïsme a été diversement défini chez les peuples anciens et modernes, suivant la nature du caractère national, des mœurs publiques et des habitudes particulières. Ici c'est un conquérant ; là, c'est un faux sage ; plus loin, c'est le martyr d'une religion intolérante qu'on décore du nom de héros ; mais que l'homme se replie sur lui même, qu'il embrasse par la pensée l'univers et tout ce qu'il renferme, et il trouvera que né pour la société, celui qui en respecte le plus l'ordre et l'harmonie nécessaires au bonheur de tous, est le véritable héros, et qu'il n'y en a point d'autre. Ainsi, j'estime et je vénère ce cultivateur qui trace de pénibles sillons pour nous procurer l'aliment de la vie, et qui le soir regagne sa chaumière paisiblement et sans remords, pour recommencer le lendemain ; cet honnête commerçant qui, calculant le superflu qui existe dans un endroit et le nécessaire qui manque dans un autre, fait une distribution égale entre les hommes des dons de la nature et des productions de l'industrie ; cet artisan obscur, mais probe et vertueux dans sa misère ; ce père de famille qui, renfermé dans les soins domestiques, fait sa richesse de ses enfans, et les élève dans l'amour des lois et de la patrie. --- Voilà, voilà les objets de mon respect et de mes hommages ; voilà les héros, j'ai presque dit les demi-dieux de la

terre. Eh quoi ! je prostituerois mon encens à un Alexandre qui ravagea le monde, et qui le trouva trop petit pour son ambition ! à un Charle-quint qui aspiroit à la monarchie universelle, c'est-à-dire à enchaîner les hommes l'un à l'autre, pour s'en jouer ensuite au gré de son caprice ! à un Gengis-kan, dont l'horrible gloire fut d'avoir fait couler le sang de 30 millions de soldats ! à un Louis XIV, dont l'orgueil et le faste mirent la France à deux doigts de sa perte, et qui jamais ne jetta un regard de bonté sur le peuple ! prétendus héros, vous n'êtes que des brigands à mes yeux : vos crimes ont ensanglanté la terre que vos bienfaits devoient consoler. L'humanité raye vos noms du temple de mémoire où la flatterie les grava ; et la raison, mieux éclairée, les voue à l'exécration des siècles. --- Solon, Thales, Bias, ô vous tous, Sages de la Grèce, qui par vos mœurs austères et vos mâles vertus avez fondé ou illustré des Républiques dont nous lisons toujours l'histoire avec la plus vive admiration, soyez sans cesse présens au milieu de nous ; et qu'échauffés de votre génie, nous frappions l'univers d'étonnement par la sagesse de nos institutions, comme nous le faisons par le courage de nos guerriers et l'éclat de nos victoires. Et toi, malheureux Aristide, qu'on se lassa d'entendre appeller le juste, et que l'inconstance d'un peuple leger et frivole fit condamner à l'exil, console-toi ; ton nom est révéré d'âge en âge ; et tu as pour imitateurs les Français, qui ont juré d'être justes aussi, car ils veulent être libres.

Permettez-moi, Citoyens, ce dernier rapprochement historique, comme une nouvelle garantie de l'obligation que je contracte ici au nom du peuple Français, que la justice sera la seule politique dont il usera envers les nations : un Roi de France, qui ne fut appellé le père du peuple que parce

460

qu'il en fût moins le tyran que ses prédécesseurs, consulta un de ses courtisans sur les moyens de faire la guerre avec succès. Celui-ci lui répondit qu'il falloit essentiellement trois choses : la première de l'argent ; la seconde, de l'argent ; la troisième, de l'argent. En trois mots, qui n'en font qu'un, voici tout le secret des Républiques pour se maintenir contre les factieux de l'intérieur, et contre des voisins ambitieux, inquiets ou jaloux : il faut de la justice, encore de la justice, et toujours de la justice.

Signé, PERÈS.